

# ASSEMBLEE DE CORSE

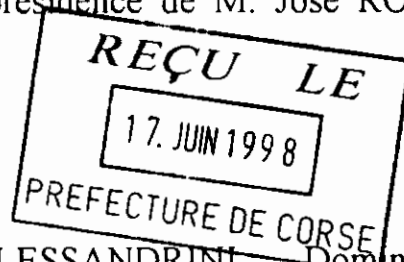
## DELIBERATION N° 98/42 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE RELATIVE A LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE AU DISPOSITIF EMPLOIS-JEUNES

SEANCE DU 29 MAI 1998

L'An mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, et le vingt neuf mai, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

### ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Robert ALBERTI, Alexandre ALESSANDRINI, Dominique BUCCHINI, Pierre-Jean CASTA, Jean-Marc CIABRINI, Vincent CICCADA, Laurent CROCE, Joselyne FAZI-MATTEI, Robert FELICIAGGI, Jules-Laurent FERRANDI, François FERRANDINI, César FILIPPI, Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Antoine GIORGI, Ours-Ange-Pierre GRIMALDI, Simone GUERRINI, Jean JALPI, Jean-Pierre LECCIA, Paul-Antoine LUCIANI, Toussaint LUCIANI, Frédéric ORSINI, Noël PANTALACCI, Paul PATRIARCHE, Philippe PERETTI, Alain PIERI, Paul QUASTANA, Simon RENUCCI, François-Xavier RIOLACCI, Camille de ROCCA SERRA, Denis de ROCCA SERRA, José ROSSI, Paul RUAULT, Ange SANTINI, Marcel SIMEONI, Henri SISCO, Michel STEFANI, Jean-Guy TALAMONI, Jean TOMA, Marie-Jean VINCIGUERRA, Emile ZUCCARELLI.



### ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

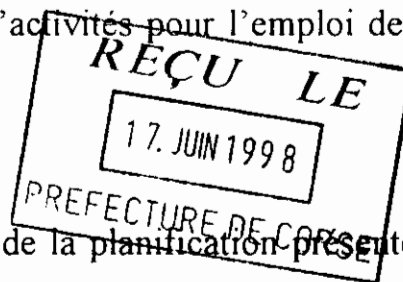
M. Jean-Claude BONACCORSI à M. François FERRANDINI,  
M. Paul GIACOBBI à M. Alexandre ALESSANDRINI,  
M. Jules-Paul NATALI à M. Frédéric ORSINI,

**ETAIENT ABSENTS : MM.**

Nicolas ALFONSI, Jean-Charles COLONNA, Jean-Baptiste LANTIERI, Emile MOCCHI, François MOSCONI, François PIERI, Pierre-Timothée PIERI, François TIBERI.

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** le Code Général des collectivités territoriales,
- VU** la loi n° 97-940 du 16 octobre 1997 et le décret n° 97-954 du 17 octobre 1997 relatifs au développement d'activités pour l'emploi des jeunes,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif,
- SUR** rapport de la commission des finances et de la planification présenté par M. Antoine GIORGI,
- SUR** rapport de la commission du développement économique, de l'aménagement du territoire et de l'environnement présenté par M. Ange SANTINI,
- SUR** rapport de la commission de la culture, de l'éducation et des affaires sociales présenté par M. Jean-Pierre LECCIA,



## APRES EN AVOIR DELIBERE

### ARTICLE PREMIER :

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif à transmettre au Préfet le dossier constitué par les services de la Collectivité dans le cadre du dispositif emplois-jeunes, concernant la création de 16 emplois. Ceux-ci seront recrutés directement par la Collectivité sur la base d'informations contenues dans les fiches jointes en annexe de la présente délibération.

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif à signer la convention correspondante avec le Préfet. En fonction des emplois agréés dans le cadre de cette convention, les dotations budgétaires correspondantes feront l'objet d'une inscription ultérieure tant en recettes qu'en dépenses.

### ARTICLE 2 :

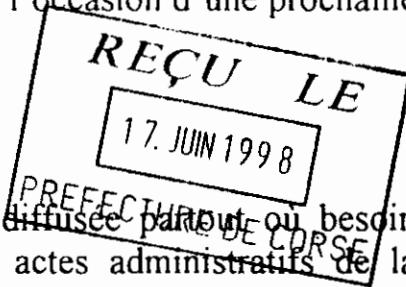
**DIT** que les modalités de nature à répondre aux nécessaires actions de formation et de professionnalisation engendrées par ce dispositif devront être prévues au sein du prochain programme régional de formation professionnelle.

### ARTICLE 3 :

**ADOpte** le principe que la Collectivité pourrait envisager d'aider financièrement les communes qui souhaiteraient créer de tels emplois par une aide forfaitaire. Le montant de cette aide ainsi que les modalités précises de ce dispositif seraient soumises au vote de l'Assemblée à l'occasion d'une prochaine session.

### ARTICLE 4 :

La présente délibération qui pourra être diffusée par tout ou besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.



AJACCIO, le 29 Mai 1998

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Pour le Président de l'Assemblée de Corse  
et par délégation  
Administrateur Général des Assemblées

Le Président de l'Assemblée de Corse,

  
**Serge TOMI**

  
**José ROSSI**

## ANNEXE

### EMPLOI-JEUNE

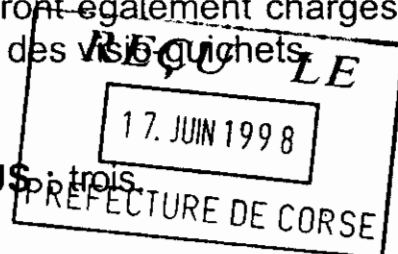
**SECTEUR** : Développement local et intercommunal.

**OBJECTIFS** : Dans le cadre de la lutte contre la désertification de l'intérieur prônée par le Plan de Développement de la Corse, la mise en place de pôles multi-services peut contribuer à apporter une réponse satisfaisante à la disparition progressive des services publics en milieu rural. Le regroupement des services publics et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication font donc l'objet d'un accompagnement et d'un soutien de la Collectivité Territoriale. Pour rendre cette démarche plus efficace, il apparaît nécessaire de doter ces pôles multi-services d'agents chargés d'animer, d'organiser ces structures, mais également d'inciter à l'usage de nouvelles technologies.

**ACTIVITE NOUVELLE ENVISAGEE** : animateurs de pôles multi-services

**TACHES A EFFECTUER** : le rôle de ces animateurs est d'être l'interface entre les usagers et les administrations prestataires de services. Ces agents seront localisés sur les trois pôles existants (ALTA-ROCCA, BELGODERE, PIEDICROCE) et seront également chargés de promouvoir et de faire fonctionner le dispositif des ~~visiteurs~~ **BOUCHETS**.

**NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL PREVUS** : trois.



**ENCADREMENT PREVU** : Direction de l'Aménagement du Territoire.

**PROFIL** : il pourrait s'agir d'un emploi de type Bac + 3, possédant une bonne connaissance des structures et des procédures administratives ainsi qu'une formation informatique.

**ANNEXE**  
**EMPLOI-JEUNE**

**SECTEUR** : Développement local et intercommunal.

**OBJECTIFS** : Promouvoir, dans le cadre du développement micro-régional, les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

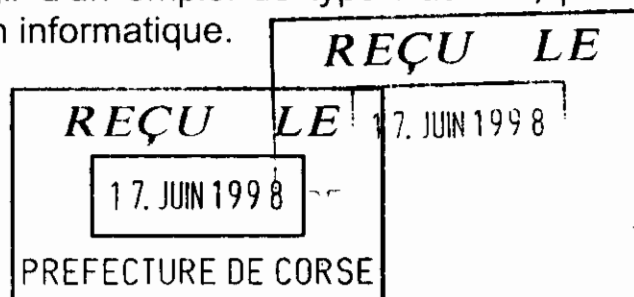
**ACTIVITE NOUVELLE ENVISAGEE** : Agent de développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

**TACHES A EFFECTUER** : Etudier et inciter à la mise en place de réseaux de communication en zone rurale. Le rôle de cet agent est d'être l'interface entre les partenaires locaux (élus, socio-professionnels), les prestataires de services (administration, établissements publics) et les opérateurs possibles en matière de télécommunication.

**NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL PREVUS** : un.

**ENCADREMENT PREVU** : Direction de l'Aménagement du Territoire.

**PROFIL** : il pourrait s'agir d'un emploi de type Bac + 2, possédant de solides connaissances en informatique.



**ANNEXE**  
**EMPLOI-JEUNE**

**SECTEUR** : Culture.

**OBJECTIFS** : Faciliter la visite du Musée de la Corse aux enfants scolarisés, aux groupes d'enfants, aux parents accompagnés de jeunes enfants. Développer l'« envie » de connaissances, démocratiser l'accès à la culture

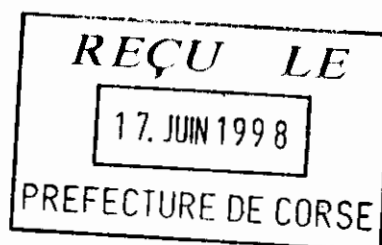
**ACTIVITE NOUVELLE ENVISAGEE** : Assistant accompagnateur-animateur du Musée de la Corse.

**TACHES A EFFECTUER** : Assistance à l'encadrement des visites et à l'animation des ateliers. Mise en œuvre d'outils pédagogiques. Encadrement lors de manifestations. Aide à l'accueil de groupes.

**NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL PREVUS** : un.

**ENCADREMENT PREVU** : Responsable du secteur « Activités scolaires et touristiques » du Musée de la Corse.

**PROFIL** : Diplôme type « BAFA » souhaité.



**ANNEXE**  
**EMPLOI-JEUNE**

**SECTEUR** : Culture.

**OBJECTIFS** : Répondre à la forte demande d'activités relevant de la phonothèque du Musée de la Corse. Démocratiser l'accès des publics aux pratiques culturelles et aux connaissances dans le domaine musical traditionnel.

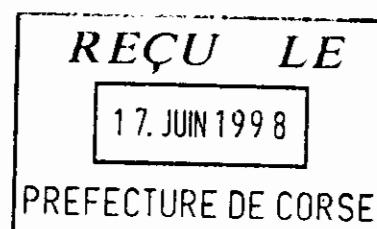
**ACTIVITE NOUVELLE ENVISAGEE** : animateur au Musée de la Corse (phonothèque régionale).

**TACHES A EFFECTUER** : Assistance à l'accueil du public des ateliers de pratique artistique, assistance technique à l'organisation de manifestations (spectacles , concerts,...). Classement de documents sonores.

**NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL PREVUS** : un.

**ENCADREMENT PREVU** : Responsable de la phonothèque du Musée de la Corse.

**PROFIL** : Connaissance du domaine musical corse.



**ANNEXE**  
**EMPLOI-JEUNE**

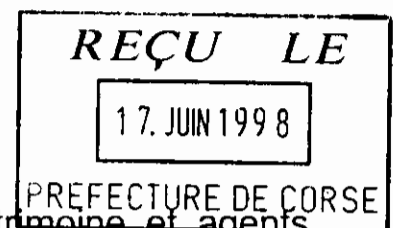
**SECTEUR** : Culture.

**OBJECTIFS** : Développer le tourisme culturel à partir du patrimoine, sensibiliser le public , coordonner les actions des différents partenaires. Mener des opérations de communication et de valorisation du patrimoine culturel pour répondre à une forte demande sociale et à un intérêt croissant des élus locaux.

**ACTIVITE NOUVELLE ENVISAGEE** : Agent de valorisation du patrimoine.

**TACHES A EFFECTUER** : Participation à la conception, à la promotion et à la mise en œuvre de projets de mise en valeur (identification des publics, des thématiques, recensement des interlocuteurs, saisie d'informations,...).

**NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL PREVUS** : un.



**ENCADREMENT PREVU** : Chef du Service du Patrimoine et agents chargés de la valorisation du patrimoine.

**PROFIL** : Il pourrait s'agir d'un emploi de type Bac + 2 à + 4 possédant des connaissances dans le domaine touristique et culturel.



**ANNEXE**  
**EMPLOI-JEUNE**

**SECTEUR** : Culture.

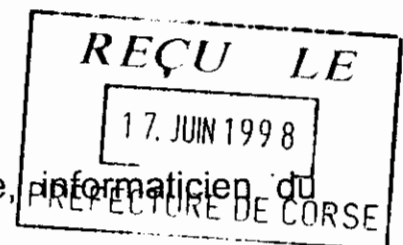
**OBJECTIFS** : Animation et communication en matière de nouvelles technologies dans les différentes structures culturelles de la Collectivité (Musée, FRAC).

**ACTIVITE NOUVELLE ENVISAGEE** : Agent de développement des nouvelles technologies dans le domaine culturel.

**TACHES A EFFECTUER** : Participation à la numérisation des inventaires, gestion informatique des données, mise en place de produits de communication et d'un site internet.

**NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL PREVUS** : un.

**ENCADREMENT PREVU** : Direction de la Culture, informaticien du Musée.



**PROFIL** : Il pourrait s'agir d'un emploi de type Bac + 2, possédant des connaissances dans le domaine informatique.

**ANNEXE**  
**EMPLOI-JEUNE**

**SECTEUR** : Culture.

**OBJECTIFS** : Animation et communication en matière de nouvelles technologies à l'Outil Technique de Conseil et de Développement Culturel.

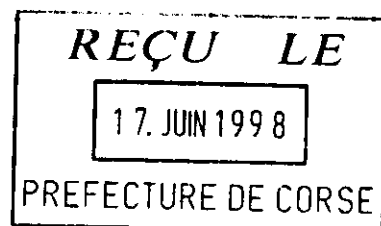
**ACTIVITE NOUVELLE ENVISAGEE** : Agent de développement des nouvelles technologies dans le domaine culturel.

**TACHES A EFFECTUER** : Création d'une banque de données à destination des acteurs culturels, des associations et des Services du Patrimoine et de l'Action Culturelle de la Collectivité. Mise en forme des ressources documentaires existantes.

**NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL PREVUS** : un.

**ENCADREMENT PREVU** : Responsable de l'Outil Technique.

**PROFIL** : Il pourrait s'agir d'un emploi de type Bac + 2, possédant des connaissances dans le domaine informatique.



**ANNEXE**  
**EMPLOI-JEUNE**

**SECTEUR** : Culture (FRAC).

**OBJECTIFS** : Sensibiliser le public à la création contemporaine dans le domaine des arts plastiques. Suivi des expositions et participation matérielle à leur organisation.

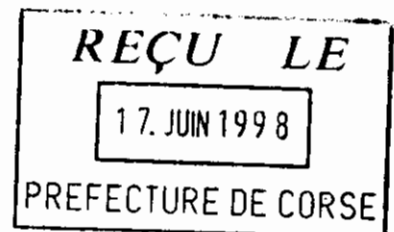
**ACTIVITE NOUVELLE ENVISAGEE** : animateur en art contemporain.

**TACHES A EFFECTUER** : Mise en place des expositions et gestion technique des collections. Sensibilisation des publics, notamment scolaires, à l'art contemporain.

**NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL PREVUS** : un.

**ENCADREMENT PREVU** : Directeur du FRAC.

**PROFIL** : Il pourrait s'agir d'un emploi de type Bac à Bac + 2, possédant des connaissances en arts appliqués ou arts plastiques.



**ANNEXE**  
**EMPLOI-JEUNE**

**SECTEUR** : Culture (Outil Technique de Conseil et de Développement Culturel).

**OBJECTIFS** : Mettre en place un support logistique technique aux structures organisatrices d'événements culturels (petits salles de spectacle, jeunes compagnies,...). Seconder le technicien du Service.

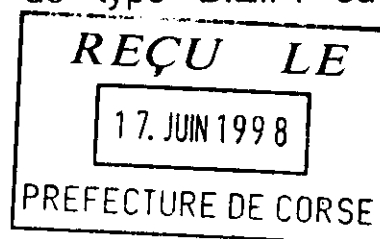
**ACTIVITE NOUVELLE ENVISAGEE** : Aide-régisseur de l'Outil Technique.

**TACHES A EFFECTUER** : Gestion et entretien du parc de matériel, suivi de manifestations organisées avec le soutien de l'Outil, conseil aux organisateurs.

**NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL PREVUS** : un.

**ENCADREMENT PREVU** : Technicien de l'Outil Technique.

**PROFIL** : Il pourrait s'agir d'un emploi de type B.E.P. ou Bac Professionnel.



**ANNEXE**  
**EMPLOI-JEUNE**

**SECTEUR** : Culture.

**OBJECTIFS** : Faciliter l'accès aux bibliothèques et à la lecture aux habitants des zones rurales, des zones urbaines sensibles, aux jeunes, par l'élaboration de programmes concertés avec les associations, communes et départements.

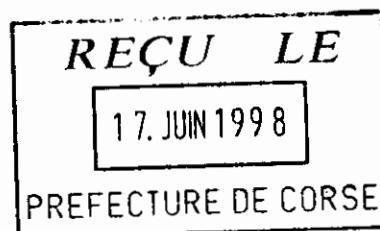
**ACTIVITE NOUVELLE ENVISAGEE** : Agent de développement culturel Livre et Lecture.

**TACHES A EFFECTUER** : Recensement et examen des projets, liaison avec les partenaires de terrain et institutionnels. Participation au montage d'opérations et élaboration d'un programme concerté pour le livre et la lecture en Corse.

**NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL PREVUS** : un.

**ENCADREMENT PREVU** : Conseiller Livre et Lecture.

**PROFIL** : Il pourrait s'agir d'un emploi de type Bac à Bac + 2.



**ANNEXE**  
**EMPLOI-JEUNE**

**SECTEUR** : Education-Formation.

**OBJECTIFS** : Mettre en place une animation des réseaux « Formations ouvertes à distance » et « Recherche »

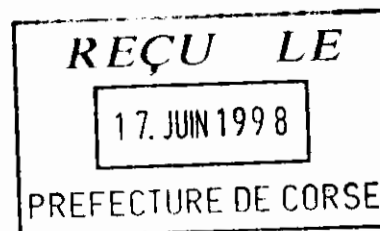
**ACTIVITE NOUVELLE ENVISAGEE** : Animateur de réseaux.

**TACHES A EFFECTUER** : Animation des réseaux de « formation à distance » et « Recherche ». Assistance technique aux opérateurs régionaux et développement de produits pour la C.T.C.

**NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL PREVUS** : deux (un en Corse du Sud, un en Haute-Corse).

**ENCADREMENT PREVU** : Direction Formation – Education - Recherche.

**PROFIL** : Il pourrait s'agir d'un emploi de type DESS Communication (formation en Arts Appliqués et infographie).



**ANNEXE**  
**EMPLOI-JEUNE**

**SECTEUR** : Education-Formation.

**OBJECTIFS** : Définir et mettre en place des solutions innovantes, utiles à l'amélioration de l'organisation interne et des relations de la Collectivité avec les E.P.L.E.

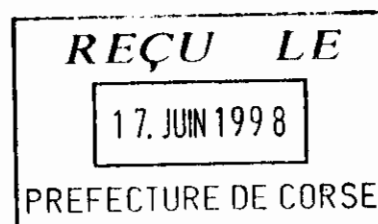
**ACTIVITE NOUVELLE ENVISAGEE** : Agent de développement technique affecté aux constructions scolaires.

**TACHES A EFFECTUER** : Réalisation de fiches informatisées destinées à connaître la composition du parc immobilier, programmation des différentes interventions, petites études de faisabilité,...

**NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL PREVUS** : un.

**ENCADREMENT PREVU** : Direction Formation – Education – Recherche (Sous-direction des Constructions Scolaires).

**PROFIL** : Il pourrait s'agir d'un emploi de type Bac + 2 à dominantes technique et informatique.



**ANNEXE**  
**EMPLOI-JEUNE**

**SECTEUR** : Education-Formation.

**OBJECTIFS** : Meilleure liaison entre C.T.C. et E.P.L.E., grâce à l'utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication.

**ACTIVITE NOUVELLE ENVISAGEE** : Animateur en nouvelles technologies.

**TACHES A EFFECTUER** : Création et développement d'un serveur bilingue (corse – français) permettant la mise en réseau de la C.T.C. avec les établissements publics locaux d'enseignement.

**NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL PREVUS** : un.

**ENCADREMENT PREVU** : Direction Formation – Education – Recherche (Service des Affaires Scolaires et de la Langue Corse).

**PROFIL** : Il pourrait s'agir d'un emploi de type Bac + 2 à dominante informatique et maîtrise de la langue corse.

